

18 octobre : la réponse c'est la grève !

Depuis plusieurs mois, de nombreux salariés se sont mobilisés dans leurs entreprises pour réclamer des augmentations de salaires face à une inflation toujours croissante. Plusieurs victoires ont été obtenues.

Elles et ils étaient des centaines de milliers à répondre à l'appel intersyndical du 29 septembre et depuis, tous les jours, d'autres entrent dans la bagarre. Cette semaine, le gouvernement a pris une décision lourde de sens pour le monde du travail en s'attaquant au droit exercé par les salariés en grève dans les raffineries. Décision vécue comme une ultime provocation du gouvernement envers tous les travailleurs dans toutes les branches, qui décident d'arrêts de travail pour gagner une amélioration de leurs conditions de travail, de leurs salaires. Et là, nous atteignons des sommets : on accuse des travailleurs de bloquer la bonne marche du pays alors que les multinationales engrangent des profits phénoménaux et que les dividendes coulent à flots pour les actionnaires.

TOTAL ÉNERGIE a versé 9 milliards d'euros à ses actionnaires en 2021. Comble de l'indécence, son patron s'est octroyé une augmentation de 52 % en 2021 pour atteindre un revenu de 5,9 millions d'euros... d'où vient la violence ?

Pire : on les accuse de grève illégitime par les pires mensonges sur leur niveau de salaires. Pour les mêmes raisons, elles et ils sont des milliers en lutte dans leurs entreprises, Arkéma, Dassault, Lactalis, Nestlé Purina, Coca Cola, Camaïeu, des col-

lectivités... Selon le ministère du Travail (Dares), les salaires ont baissé de 2,3 % pour les ouvriers, de 2,6 % pour les employés et de 3,7 % pour les professions intermédiaires et cadres. Si le monde du travail s'appauvrit, de l'autre côté les riches s'enrichissent, et les profiteurs continuent de profiter ! il n'y a qu'à regarder la flambée des prix des carburants !

Le gouvernement peut agir sur les salaires en augmentant le Smic, en légiférant pour qu'à chaque augmentation de ce dernier tous les salaires soient revalorisés, en augmentant le point d'indice des fonctionnaires au minimum à la hauteur de l'inflation et en imposant la conditionnalité des aides publiques. Cette revalorisation doit s'accompagner



de l'ouverture de négociations pour chacune des branches.

Les salariés ne sont plus dupes et ne se satisfont plus de versements de chèques ou de primes. Ils ont raison. Le salaire c'est

la rémunération du travail, et son niveau alimente les ressources de notre système de Sécurité sociale. En pleine réforme de l'assurance chômage et avant une prochaine réforme des retraites, les augmentations de salaires sont le cœur du sujet – et c'est aussi le cœur de l'affrontement entre le monde du travail et le monde du capital. Ils préfèrent protéger leurs profits que de céder la moindre miette sur les salaires. Aujourd'hui, si on avait des doutes, ils les ont dispersés !

La liste des mécontentements est longue : pouvoir se nourrir, se loger, se chauffer, se déplacer,

LES BÉNÉFICES DU CAC 40 au 1^{er} semestre 2022 s'élèvent à 72,8 milliards d'euros, soit 53 % d'augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2019

se soigner, se divertir, vivre sur une planète protégée de l'exploitation... alors travailler plus, plus longtemps, pour des salaires en baisse, pour des conditions de travail de plus en plus difficiles, pour des emplois toujours

plus précaires, pour des pensions de plus en plus faibles, c'est fini !

La CGT appelle tous les travailleurs, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à s'emparer de la journée de grève interprofessionnelle du 18 octobre pour l'augmentation des salaires et la défense du droit de grève. Elle les appelle également à continuer de développer des luttes dans les entreprises, les établissements pour exiger des augmentations de salaires qui répondent aux besoins de toutes et tous.

Le 18 octobre, ensemble, en grève pour nos salaires et nos droits !

La CGT du Lot appelle l'ensemble les travailleuses et travailleurs et la jeunesse à la mobilisation par la grève et créer les conditions d'Assemblée Générale avec les salariés dans leurs entreprises et services.

La CGT du Lot appelle à participer au :

**RASSEMBLEMENT à CAHORS
à 14h30
place Mitterrand**

**Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.
Bulletin de contact et de syndicalisation**

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, courriel : orga@cgt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@cgt.fr.